

**2019-22                    CENTRE INTERDEPARTEMENTAL DE GESTION**  
**DE LA PETITE COURONNE DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**Séance du 26 mars 2019**

**Objet : Convention avec le GIP informatique des CDG pour la gestion des applications (concession des droits d'auteur)**

**DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**



Le mardi 26 mars deux mil dix-neuf à onze heures, le Conseil d'administration du Centre interdépartemental de gestion de la petite couronne de la région d'Ile-de-France, dûment convoqué le 20 mars 2019, s'est réuni dans ses locaux 1, rue Lucienne Gérard à Pantin, sous la présidence de Monsieur Jacques Alain BENISTI.

Nombre d'administrateurs en exercice : 29

**Etaient présents** : Monsieur Jacques Alain BENISTI, Madame Sabrina ASSAYAG, Monsieur Fernand BERSON, Madame Corinne CADAYS-DELHOME, Monsieur Patrice CALMEJANE, Madame Catherine DESPRES, Monsieur Didier DOUSSET, Monsieur Philippe LAURENT, Monsieur Hervé LIEVRE, Monsieur Didier SEGAL-SAUREL, Madame Sophie VALLY, Monsieur André VEYSSIERE, Monsieur Ali ZAHI.

**Avaient donné procuration** : Madame Christine CERRIGONE Monsieur à Patrice CALMEJANE, Madame Lamya KIROUANI à Madame Corinne CADAYS-DELHOME, Monsieur Gérard LAMBERT à Madame Catherine DESPRES, Monsieur Frédéric MOLOSSI à Monsieur Ali ZAHI, Madame Carole RUCKERT à Monsieur Jacques Alain BENISTI.

**Etaient absents et excusés** : Madame Jeanne BECART, Monsieur Jean-Luc CADDEDU, Monsieur Richard DOMPS, Monsieur Philippe LAUNAY, Monsieur Anthony MANGIN, Monsieur Philippe PEMEZEC, Monsieur Yves PERREE, Monsieur Christophe PROVOT, Monsieur Didier ROUSSEL, Madame Marie-Christine SEGUI, Madame Nadia SEISEN.

Assistaient également à la réunion : Mme Sylvie HUSSON, directrice générale, Mme Sarah DESLANDES, directrice générale adjointe de l'emploi, des concours, de la santé et de l'action sociale, M. Xavier BASTARD, Secrétaire général, M. Wilfrid GERBER, directeur de la communication, M. Marc JOINOVICI, représentant de la Trésorerie Principale des Etablissements Publics Locaux de Paris.



**Objet : Convention avec le GIP informatique des CDG pour la gestion des applications (concession des droits d'auteur)**

Le Conseil d'administration,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n° 85-643 du 26 juin 1985 modifié relatif aux centres de gestion de la fonction publique territoriale institués par la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 ;

Vu la convention liant les membres de l'Alliance informatique qui prévoit que chaque membre de l'Alliance est copropriétaire de toutes les réalisations communes des logiciels auxquelles il a participé financièrement,

Considérant, l'utilisation par le CIG des logiciels « concours » et « gestion des dossiers du secrétariat du comité médical interdépartemental et de commission de réforme »,

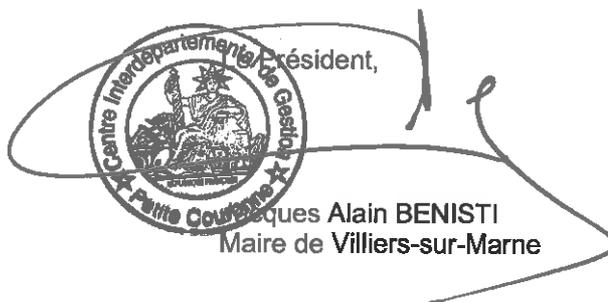
Considérant la nécessité d'éviter d'une part, une rupture de service préjudiciable aux centres de gestion utilisateurs des applications de l'Alliance informatique et, d'autre part, d'en assurer le financement, le GIP doit pouvoir adapter et utiliser librement les applications dans le cadre de tout logiciel qui sera créé par la suite

Après en avoir délibéré,

**APPROUVE**, à l'unanimité, la convention de concession des droits d'auteur entre le CIG le Groupement d'intérêt public (GIP) informatique des Centres de gestion,

**AUTORISE** le Président à signer la convention ainsi que tous les documents afférents.

Président,



Jacques Alain BENISTI  
Maire de Villiers-sur-Marne